

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale 	Code : OC-2026-07 Date d'émission originale : 2026-06-15 Date de révision prévue : 2029-06-15	
	Référence à un protocole externe OUI ☐ NON ☒	
ORDONNANCE COLLECTIVE		
Objet : Initier la prophylaxie post exposition (PPE) chez la clientèle à risque de contracter une infection transmissible sexuellement et par le sang (ITSS) d'origine bactérienne et en assurer le suivi		
	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles Le comité de pharmacologie Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers Adoptée par Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes		2026-05-25 2026-05-13 N/A 2026-03-19 2026-06-15

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmiers et infirmières exerçant à Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

De plus, les conditions suivantes sont obligatoires :

- Avoir réalisé la formation Dépistage des ITSS : Agir avec compétence, adapter les interventions offertes par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (numéro ENA : 1008)
- Exercer dans un secteur où une trajectoire est établie avec un médecin ou une infirmière praticienne spécialisée (IPS) pour l'utilisation de cette ordonnance collective
- Connaître la trajectoire établie avec un médecin ou une IPS lors de limites ou situations exigeant une consultation médicale obligatoire

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) et femme transgenre de 18 ans et plus présentant un risque significatif de contracter une ITSS bactérienne et qui sont pris en charge par les Services intégrés de dépistage et de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (SIDEP).

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique
- Initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la Loi sur la santé publique
- Initier des mesures diagnostiques lorsqu'elles font l'objet d'une ordonnance
- Exercer une surveillance clinique et un suivi infirmier
- Administrer et ajuster des médicaments lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance

INDICATIONS

HARSAH ou femmes transgenres de 18 ans et plus qui acceptent le suivi recommandé aux SIDEP ayant eu au moins une ITSS bactérienne dans la dernière année.

Peut aussi être envisagé chez ces populations qui n'ont pas eu d'ITSS, mais qui prévoient avoir des activités sexuelles à haut risque de contracter une ITSS.

INTENTIONS OU CIBLES THÉRAPEUTIQUES

- Fournir la doxycycline comme chimioprophylaxie post exposition contre les infections bactériennes transmissibles sexuellement (appelée doxy-PPE) et assurer le suivi auprès d'un usager à risque afin de prévenir la syphilis, la chlamydia et dans une moindre mesure, la gonorrhée dans l'objectif de contrôler leur propagation.
- Favoriser l'accès au dépistage des ITSS ainsi qu'au counseling préventif auprès de la clientèle HARSAH et des femmes transgenres.

CONTRE-INDICATIONS

- Antécédent de réaction allergique aux antibiotiques de la classe des tétracyclines
- Myasthénie grave
- Prise de plus de 10 000 unités/jour de vitamine A ou de rétinoïdes per os, soit l'isotrétinoïne (Accutane^{MD}, Claus^{MD}, Epuris^{MD}) ou l'Isotrétinoïne micronisée (Absorica LD^{MD}) (pourrait rarement causer une hypertension intracrânienne bénigne)
- Personne refusant le suivi régulier recommandé qui accompagne la prescription de la doxy-PPE
- Personne enceinte ou qui allaite

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION OBLIGATOIRE AVEC UN PRESCRIPTEUR AUTORISÉ

- HARSAH et femmes transgenres de moins de 18 ans
- Pathologie obstructive de l'œsophage (par exemple sténose ou achalasie)
- Antécédent ou épisode actif d'œsophagite ou d'ulcérations œsophagiennes
- Maladie hépatique
- Maladie dermatologique photosensible
- Antécédents de cancer de la peau
- Un résultat hors normes pour les analyses de laboratoire suivantes :
 - Formule sanguine complète (FSC)
 - Créatinine
 - Alanines-aminotransférases (ALT)
- Personne présentant des conditions médicales graves ou inhabituelles

COMMUNICATION AVEC LE PRESCRITEUR OU AUTRES PROFESSIONNELS

Si indiqué, l'infirmière peut aviser le médecin traitant ou l'IPS avec le consentement de la personne traitée.

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

1. Évaluation initiale

Évaluation des facteurs de risque ITSS à considérer avant d'initier la doxy-ppe

- Genre
- Orientation sexuelle
- Couple sérodifférent
- Utilisateur de drogues injectables ou d'autres types de drogues
- Consommation de drogues à but de performance sexuelle
- Travailleuse/travailleur du sexe
- Nombre de partenaires sexuels
- Utilisation du condom
- Antécédents d'ITSS
- Occupation
- Réseau de soutien

Histoire médicale complète

- Antécédents médicaux
- Allergies et intolérances
- Prise de médicaments et/ou produits naturels
- Consommation alcool/drogues/tabac/produits de vapotage
- Antécédents de prise de prophylaxie pré-exposition (PPrE) ou de PPE contre le VIH
- Recherche d'autres symptômes compatibles avec une ITSS

Dépistage ITSS

En vertu des activités réservées autorisées dans son champ d'exercices, l'infirmière procède aux analyses de laboratoire permettant le dépistage des ITSS chez toute personne asymptomatique présentant des facteurs de risque, tel qu'encadré par la règle de soins infirmiers Dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS).

2. Analyses de laboratoire :

Bilans et suivis	Initial	Chaque 3 mois	Annuellement
ALT	X		X
Créatinine et débit de filtration glomérulaire estimé (DFGe)	X		
FSC	X		X
ITSS (selon facteurs de risques)	X	X	

3. Suivi des analyses de laboratoire

Référer au médecin ou à l'IPS si les valeurs obtenues sont en dehors des valeurs normales pour la FSC, l'ALT ou la créatinine.

Dans le cas de la détection d'une ITSS positive, l'infirmière autorisée peut utiliser son droit de prescrire ou référer l'usager vers le médecin ou l'IPS.

4. Traitement recommandé :

Doxycycline 200 mg (2 comprimés ou capsules de 100 mg) idéalement dans les 24 heures et au maximum 72 heures après une ou plusieurs relations sexuelles sans condom. Peut être répété après chaque relation sexuelle à risque, et ce, pour un maximum de 200 mg par période de 24 heures (dose unique et maximale).

Il est suggéré de prescrire le traitement selon les besoins estimés de la personne et de servir un maximum 30 comprimés ou capsules à la fois, répétable deux fois.

Se référer à l'annexe 1 : Information sur le traitement post exposition par doxy-PPE pour de l'information complémentaire associée au traitement.

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL PRESCRIPTEUR

Médecin ou IPS identifié dans la trajectoire établie par le secteur d'activités.

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL RÉPONDANT

Médecin ou IPS identifié dans la trajectoire établie par le secteur d'activités.

PROFESSIONNELS CONSULTÉS

Mathilde Chamula, infectiologue
Marie-Christine Dubé, infirmière clinicienne assistante du supérieur immédiat au SIDE P
Sara-Claude Gagnon, conseillère cadre en soins infirmiers
Émilie Offe, IPSPL
Maude Plourde, pharmacienne
Frédéric Tupinier Martin, médecin

OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES

Avis intérimaire sur la chimioprophylaxie postexposition des infections bactériennes transmissibles sexuellement par la doxycycline. MSSS. 19 mars 2025. Disponible : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003874/>

Monographie de la Doxycycline. APO-DOXY TABS 100MG. Base de données sur les produits pharmaceutiques – Santé Canada. Disponible : <https://produits-sante.canada.ca/dpd-bdpp/info?lang=fre&code=10383>

Monographie de la Doxycycline. APO-DOXY CAP 100MG. Base de données sur les produits pharmaceutiques – Santé Canada. Disponible : <https://produits-sante.canada.ca/dpd-bdpp/info?lang=fre&code=7627>

Bachmann LH, Barbee LA, Chan P, Reno H, Workowski KA, Hoover K, Mermin J, Mena L. CDC Clinical Guidelines on the Use of Doxycycline Postexposure Prophylaxis for Bacterial Sexually Transmitted Infection Prevention, United States, 2024. MMWR Recomm Rep. 2024 Jun 6;73(2):1-8. doi: 10.15585/mmwr.rr7302a1. PMID: 38833414; PMCID: PMC11166373.

UpToDate Lexidrug. UpToDate Inc. Interaction Checker. C, Doxycycline (Doxycycline) (Tetracyclines) – Penicillin G Benzathine (Penicillins) Disponible (compte université laval) : <https://online-lexi-com.acces.bibl.ulaval.ca/lco/action/interact>

Luetkemeyer AF, Donnell D, Dombrowski JC, Cohen S, Grabow C, Brown CE, Malinski C, Perkins R, Nasser M, Lopez C, Vittinghoff E, Buchbinder SP, Scott H, Charlebois ED, Havlir DV, Soge OO, Celum C; DoxyPEP Study Team. Postexposure Doxycycline to Prevent Bacterial Sexually Transmitted Infections. N Engl J Med. 2023 Apr 6;388(14):1296-1306. doi: 10.1056/NEJMoa2211934. PMID: 37018493; PMCID: PMC10140182.

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

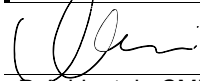


Directrice des soins infirmiers et de la santé physique
Mme Sandra Racine

2026-06-15

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDPSF
Dr Yvan Gauthier

2026-06-15

Date